



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : GERIATRIE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

Le CHR assure la prise en charge d'environ 40 000 passages aux urgences pédiatriques ;

Établissement support du Groupement Hospitalier du Loiret (45)

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1^{er} employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : UPOG (Unité Péri Opératoire Gériatrique)

Pôle de rattachement : Pôle DE CHIRURGIE

Chef de service : **Dr Florence DUPRIEZ**

Composition de l'équipe médicale : 1 senior, 1 praticien attaché associé, internes, externe

Nombre de lits : 20

4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Médecine Aigue Gériatrique

Pôle de rattachement : Vieillessement

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : **Dr Marc MENNECART**, m.mennecart@chu-tours.fr,
secrétariat 02 47 47 37 13

Composition :

1 PU- PH

4 ETP PH et 2 CCA (1 sur le Court Séjour Gériatrique et 1 sur les Equipes Mobiles Gériatriques)

Nombre de lits : 42 dont 2 lits soins palliatifs

Nombre de places : 42 chambres seules

Plateau technique : celui du CHU

Autres : filière gériatrique complète dont : une Plateforme Ambulatoire du Vieillissement (PAVie, Dr C Debaq), le SSR et EHPAD (Dr Véronique Dardaine) et le CMRR (Dr A.C Balageas)

Une Equipe Régionale Vieillissement et Maintien de l'Autonomie (ERVMA, Pr B.Fougère))

5. Missions confiées

Prise en charge d'un secteur d'hospitalisation de 10 lits avec un interne, encadré par un senior. Gestion des entrées, patients adressés par les urgences en préopératoire ou adressés par les services de chirurgie: prise en charge de la douleur, décompensations, avis. Visite quotidienne, courrier de sortie, courrier d'avis. Gestion et informations des familles, gestion de l'aval, travail avec rééducateurs et assistantes sociales. Avis dans les services de chirurgie, participations aux consultations de suivi et préopératoires dont oncogériatrie.

Au CHU de Tours 50% :

- Gestion d'1 unité de 10 lits, participation à la consultation, (une demi-journée par semaine), à l'activité des équipes mobiles gériatriques(PAVie), à l'astreinte téléphonique (réponse aux appels des médecins de ville et du SAU)
- Participation aux staffs de service.
- Participation à l'enseignement des étudiants et des internes (1 staff d'enseignement par semaine).

6. Les compétences à développer

- Compléter la formation gériatrique avec la valence des pathologies chirurgicales et de la prise en charge spécifique gériatrique
- Développer les consultations péri opératoires gériatriques, en lien avec les anesthésistes et les chirurgiens
- Participer à des travaux de publications

Au CHU de Tours :

- Procéder à une évaluation gériatrique globale et individualisée, à la fois médicale, fonctionnelle, psychologique et sociale, débouchant sur un projet de soins multidisciplinaire réactualisé régulièrement
- Apprentissage du travail en équipe multidisciplinaire
- Favoriser la conciliation médicamenteuse, Evaluer et limiter la iatrogénie, éduquer les patients et les aidants à la gestion des traitements,
- Maîtriser la notion de balance bénéfices /risques dans la prise en charge des patients âgés
- Prévenir les décompensations de pathologies chroniques, les complications liées à l'immobilisation, la perte d'autonomie
- Appréhender les troubles psychocomportementaux des patients âgés
- Appréhender la relation avec les familles, mener des entretiens, assurer le soutien des aidants
- Gérer les situations de fin de vie
- Appréhender les liens avec la ville et les structures d'hébergement dans le projet de sortie des patients. - Participer à la gestion des demandes d'admission en SSR gériatrique
- Participer à la diffusion des bonnes pratiques gériatriques

7. L'organisation de la permanence des soins

Dans l'établissement d'accueil : participation aux astreintes du service, participations aux gardes du SAU

- **Au CHU de Tours :** une astreinte de sécurité en médecine gériatrique (WE et jours fériés) avec participation à la réponse téléphonique du référent gériatre (appels des EHPAD, des médecins traitants et du SAU)

8. Les valences (enseignement/ recherche)

Participations à des études (ostéoporose,...)

Au CHU de Tours :

- Mise en place d'enseignements à destination des internes de Gériatrie accessibles (visioconférence)
- Veille documentaire hebdomadaire
- Informations sur les congrès régionaux et nationaux

Proposition de participation à la recherche sur le vieillissement dans le cadre d'appels à projet (PHRC,...)
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Ensemble du plateau technique de l'hôpital d'accueil à sa disposition
10. Logement par l'établissement d'accueil
Pas de logement au CHRO, des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Possibilité de recrutement avec évolution sur poste de praticien hospitalier
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera le CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
Oui en fonction des modalités de partage du temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
<u>Au CHU de Tours :</u> Télémédecine : Téléconférence Conférences hospitalo-universitaires